

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT DU DOUBS
 CANTON : BAVANS
 COMMUNE : BAVANS (25550)
 N° INSEE : 25048

Tampon Sous-préfecture

N° 30/2022

Nos réf. : SR/HT/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 15/04/2022

Reçu en préfecture le 15/04/2022

Affiché le

ID : 025-212500482-20220413-2022DELIB30-DE

| | |
|---|---|
| DATE DE CONVOCATION : 04/04/2022 | L'an deux mil vingt-deux le treize avril à dix-neuf heures, |
| DATE D'AFFICHAGE : 13/04/2022 | Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Sophie RADREAU, Maire |
| NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 21 Votants : 27 Ayant donné procuration : 6 Absent excusé : 0 Absent : 0 Exclu : 0</i> | <i>Étaient présents :</i> RADREAU Sophie, LOUYS Jean-Pierre, BUSSON Christine, MARTINO Jean-Luc, HERGAS Jasmine, LORDIER Patrick, EMONIN Ghislaine, CONDET Jean-Pierre, GATSCHINE Jean, VEDRINE Sandrine, ARNAUTOVIC Meho, MANGE Mylène, ROY Brigitte, POIVEY Jean-Pierre, ISSLER Agnès, DEVAUX Cloé, MANIAS Marcel, MORENO Christine, DURY Bernard, ATAR Nathalie, FRANÇOIS Claudine. <i>Étaient représentés :</i> URAS Michaël, REBOUH Mehdi, WETZEL Brigitte, TRAVERSIER Agnès, BEDEZ Christian, PLANÇON Aurélie. |
| OBJET : <i>Éclairage public : Travaux de rénovation du parc communal (dernière tranche) – Demande d'aides financières (État et SYDED)</i> | <i>Procuration donnée :</i> URAS Michaël a donné procuration à MARTINO Jean-Luc, REBOUH Mehdi a donné procuration à BUSSON Christine, WETZEL Brigitte a donné procuration à LORDIER Patrick, TRAVERSIER Agnès a donné procuration à DURY Bernard, BEDEZ Christian a donné procuration à ATAR Nathalie, PLANÇON Aurélie a donné procuration à FRANÇOIS Claudine. |
| RÉSULTAT DU VOTE : - <i>Pour : 27</i> - <i>Contre : 0</i> - <i>Abstention : 0</i> | Agnès ISSLER est nommée secrétaire de séance. |

Madame la Maire expose au Conseil Municipal que des travaux de rénovation de l'éclairage public sont prévus dans les impasses Daniel BEUCLER, Impasse Jacques BERNARD, Impasse Louis PARROT, Impasse Abraham BOHY, Impasse Edgar JAPY, Impasse Daniel RICHARD, Impasse VAUCLAIR, Impasse NAVION et près de la Place des Égroyottes (aux entrées des rues suivantes : Victor HUGO, Coquelicots et Route de Présentevillers).

Il s'agit du remplacement de 25 mâts et de 33 luminaires par des luminaires LED.

Le coût de ces travaux est de 25 622.00 € HT, soit 30 746.40 € TTC.

Le plan de financement envisagé est le suivant :

| | |
|--------------------------------------|---------------|
| - État DETR (30 % du montant HT) : | 7 686.60 € |
| - SYDED (125 € par point lumineux) : | 4 125.00 € |
| - Fonds commune : | 18 934.80 € * |

* Montant qui inclut le paiement de la TVA. Reste à charge définitif pour la commune après récupération de la TVA en N+2 de 13 891.16 €

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire, et avoir délibéré,
Par 27 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION :**

- 1) **S'ENGAGE** à réaliser et à financer les travaux ;
- 2) **SOLLICITE** l'aide financière des partenaires sollicités ;
- 3) **DEMANDE** l'autorisation de commencer les travaux avant l'intervention de la décision attributive de subvention ;
- 4) **S'ENGAGE** à réaliser les travaux dans un délai de deux ans à compter de la date de notification de la décision attributive de subvention.

Fait et délibéré à Bavans, le 13/04/2022
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait conforme



La Maire,
Sophie RADREAU

Envoyé en préfecture le 15/04/2022
Reçu en préfecture le 15/04/2022
Affiché le
ID : 025-212500482-20220413-2022DELIB30-DE